

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.
26, Avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX
Contact : Madame le Directeur Général

2 - PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :

Marché public de services passé en procédure formalisée (appel d'offres) en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

3 - OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION :

L'objet de ce marché est la réalisation des prestations suivantes :

Missions de repérage amiante et de diagnostics immobiliers sur le patrimoine de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.

Le présent avis d'appel public à la concurrence concerne la mise en place d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire.

L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum.

4 – NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS

Les prestations font l'objet d'un lot unique.

Les prestations ne peuvent pas être alloties car elles sont indissociables et interdépendantes.

En effet, il n'est pas possible d'identifier des prestations distinctes car elles représentent une unité d'œuvre indissociable concourant à la réalisation d'un service bien déterminé et à un engagement de résultat qui se doit d'être homogène et le plus efficient possible pour l'ensemble des opérations à réaliser.

Ces prestations sont de plus, d'une même nature et répondent à un besoin unique.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

5 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :

Fonds propres.

6 – CHOIX ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 62 du décret n° 2016-360 et selon les modalités définies dans le règlement de consultation.

7 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- Début des prestations : avril 2019.
- Durée d'exécution : 1 an ferme.
- Reconductions tacites : 3 fois 1 an sans que la durée maximale du marché n'excède 48 mois.
- Variantes imposées : le cahier des clauses techniques particulières ne comporte pas de variantes imposées par l'acheteur.
- Variantes libres (à l'initiative du candidat) : **interdites** conformément au règlement de consultation.
- Négociation : **interdite** conformément au règlement de consultation.

8 - RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :

Pour tout renseignement, le candidat contactera :

l'O.P.H. Portes de France Thionville
Service Maîtrise d'Ouvrage
26, avenue Albert 1^{er}
BP 60116
57103 THIONVILLE CEDEX
Tél. : 03.82.82.05.10
Fax : 03.82.82.05.18

Le retrait des dossiers est à effectuer sur le site www.marches-securises.fr

9 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le vendredi 15 février 2019, 16 heures délai de rigueur.

Les candidats devront obligatoirement transmettre leur offre par voie de dématérialisation selon les modalités fixées à l'article 10 du présent avis d'appel public à la concurrence.

Les candidats ne pourront pas déposer leur offre sous format papier. En conséquence, tout pli déposé sous format papier sera déclaré non ouvert et renvoyé à son expéditeur.

Le pli électronique contiendra l'ensemble des pièces justificatives énumérées au règlement de consultation.

En complément de l'offre dématérialisée, les candidats peuvent éventuellement transmettre une copie de sauvegarde sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

Madame la Présidente de la commission d'appel d'offres de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, 26 avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention « **Candidature pour les missions de repérage amiante et de diagnostics immobiliers sur le patrimoine de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, ne pas ouvrir** » **et le tampon de l'entreprise.**

Le pli de sauvegarde qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous une enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son expéditeur.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour une période de 150 jours à chaque mise en compétition.

Nota : L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à l'appel d'offres, si les candidatures remises ne sont pas satisfaisantes.

10 – DEMATERIALISATION :

La remise d'offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics ci-après et selon les règles d'utilisation de celle-ci.

L'accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les candidatures déposées sur le site www.marches-securises.fr devront impérativement être déposées complètes avant les date et heure limites précitées. Tout dossier en cours de dépôt aux date et heure limites sera déclaré non ouvert.

11 - JUSTIFICATIFS A PRODUIRE :

Conformément à ceux fixés dans le règlement de consultation.

12 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Les critères ci-après définis, notés (de 0 à 10) par ordre d'importance décroissant, sont pris en compte pour le choix et le classement des offres :

Valeur technique (mémoire justificatif)	60 %
Prix des prestations	40 %

Pondération du critère valeur technique (mémoire justificatif) :

Méthodologie relative à l'organisation et moyens humains et techniques mis à disposition pour la réalisation des prestations	10 %
Organisation prévue pour la réalisation des prestations	20 %
Méthodologie relative à la démarche environnementale et de protection de la Santé des salariés	10 %
Exemples de diagnostics déjà réalisés	20 %

13 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix – BP51038
67 000 Strasbourg Cedex
Téléphone : 03.88.21.23.23 / Télécopie : 03.88.36.44.66
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Les voies et délais de recours sont mentionnés dans le code de justice administrative.

14 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE: **Le mardi 8 janvier 2019.**